



Recommandations pour la soumission des abstracts et la rédaction des posters aux JIRSS

I. DE L'ABSTRACT

Peut, être en anglais ou en français (de préférence en anglais) et doit contenir les éléments suivants : titre, auteur (s) ; affiliations des auteurs ; auteur correspondant ; corps de l'abstract ; mots-clés ; références majeures.

1. **Titre** : il doit être original, le plus bref possible, descriptif, compréhensible avec un maximum de 16 mots, en Georgia minuscule, gras, taille 16 et interligne simple.

2. **Auteur (s)** : en Times New Roman (11) en gras, les noms des auteurs doivent être en toute lettre et en minuscule, avec l'auteur principal en première position portant un astérisix en exposant. Les auteurs sont séparés par des virgules et portent en exposant le chiffre relatif à leur affiliation.

Exemple : Bashige Chiribagula Valentin ^{1,2*}, Many Mboni Henry¹, Ngoy Kihuya Eddy², Kahumba Byanga¹, Duez Pierre³, Lumbu Simbi Jean-Baptiste²;

3. **Affiliations** : doit comprendre une adresse complète du laboratoire (service) en **Times New Roman (10)**. Exemple : 1. Laboratoire de Pharmacognosie, Faculté des Sciences Pharmaceutiques, Université de Lubumbashi, 27 av. Kato, Commune Kampemba, Lubumbashi-RD Congo.

4. **Auteur correspondant** : ce point doit reprendre : Astérix, téléphone ; email à gauche en dessous des affiliations en **Monotype carvia (10)**

5. **Mots clés** : maximum 6, ne pas reprendre *in extenso correcto* les mots du titre. Doit être écrit en **Time new roman 12 et en italique**.

6. **Corps de l'abstract** : en sections nommées bien séparées, il doit comprendre : contexte, objectifs, méthode(s) (& analyse statistique), résultats, conclusion et références majeures. Avec comme police **time new roman 12**, inter ligne 1,5, sans retrait. Il devra mettre en évidence l'impact de la recherche dont il est question dans le développement de la société (dans le contexte ou dans la conclusion) et ne devra pas dépasser **250 mots**.

7. **Références majeures** : ce point comprendra au maximum 3 références obligatoires pour le contexte et la méthodologie avec pour style bibliographique Vancouver, (chiffres arabes en exposant dans le texte). Ces références doivent être indexées sur les moteurs de recherche et/ou base des données en ligne. La liste bibliographique, doit comporter les indications suivantes (*en respectant les règles de ponctuation*) : Auteur1 AA, Auteur2 BB, & Auteur3 CC. (Année). Titre de la revue volume (numéro) : pages.

Exemples

- ✓ Smith CV. (2013). *Journal of medicinal Health and Pharmacognosy* **2** (45) :42-65.
- ✓ Micnes D & Bollen J. (2000). *Venereology* **13**(1):27-36.
- ✓ Hanna JN, et al. (2006). *Medicinal Journal of Australia* **185** (10): 562-64. (**Plus de 3 auteurs**)

II. DU POSTER

Le poster devra avoir comme dimensions : largeur : 914,3 mm ; longueur : 1187 mm ; police du corps du texte : Gill Sans MT 5; Avec pour principe : réduire le texte au profit des images agencées de manière à rendre compréhensive la présentation. Le poster devra suivre le plan général ci-après : Titre, auteurs, affiliations ; auteur correspondant (se référer aux normes précitées pour l'abstract).

Le Poster proprement dit : devra comprendre les parties suivantes : Introduction, Matériel et méthodes ; Résultats et Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques majeures ; Remerciements.